déclaration d'impôt 2012

du 18 février au 22 mars prochains, une aide gratuite pour les contribuables lausannois

Comme chaque année, les contribuables lausannois pourront se faire aider pour remplir leur déclaration d'impôt du 18 février au 22 mars 2013 dans le bureau d'information fiscale de Chauderon 9. La Ville de Lausanne tient ainsi à faire bénéficier ses contribuables de condition modeste d'une prestation sociale gratuite, fortement sollicitée. Ayant connu un important succès ces dernières années, le logiciel d'aide Vaudtax est à nouveau téléchargeable.

Depuis plusieurs années, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud s'associent en février et mars pour réunir dans un même lieu l'office d'impôt des districts de Lausanne et ouest lausannois et le bureau communal des impôts. Quatre taxateurs cantonaux et deux employés communaux rempliront les déclarations d'impôt et répondront à toute question touchant la fiscalité.

A noter qu'en raison de la présence nécessaire des taxateurs cantonaux, il n'est plus possible de faire remplir sa déclaration d'impôt avant l'ouverture officielle du bureau d'information fiscale. Il est donc inutile de se déplacer au bureau des impôts avant le 18 février 2013, si ce n'est pour prendre rendez-vous.

Ainsi, le bureau d'information fiscale sera ouvert du 18 février au 22 mars 2013, du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 30. Il se trouvera, comme d'habitude, dans les salles de conférence du bâtiment de l'administration communale, place Chauderon 9, niveau route de Genève. Un service d'accueil orientera les visiteurs et des panneaux à l'entrée indiqueront les documents relatifs à l'année 2012 à joindre à la déclaration (déclaration d'impôt, certificats de salaires ou de rentes, attestations d'intérêts bancaires et justificatifs divers). **La déclaration d'impôt remplie sera à nouveau envoyée par internet. Afin d'identifier le contribuable, il faudra impérativement venir avec la formule de déclaration d'impôt 2012 (munie d'un code de contrôle).**

Le bureau d'information fiscale est ouvert en priorité à l'intention des Lausannois de condition modeste. L'an dernier, ce bureau a répondu à 3'921 personnes et rempli 3'686 déclarations d'impôt.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire :
- Patrick Taillens, service financier, bureau des impôts, 021 315 43 29
- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00

Lausanne, le 14 février 2013

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch